

BORDEAUX MÉTROPOLE

PROJET DE MANDATURE

2026-2032



Avril 2026

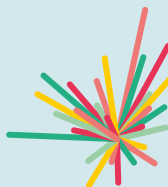
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE


Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026

Publication : 24/04/2026



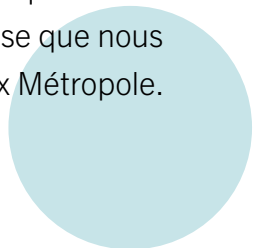
**BORDEAUX
MÉTROPOLE**



En ouvrant cette nouvelle mandature, nous voulons porter une nouvelle ambition pour Bordeaux Métropole, fondée sur une méthode nouvelle car la réussite de nos projets dépend d'abord de la clarté de notre cadre d'action.

Pour réussir les grandes transitions qui s'imposent à nous, nous faisons le choix d'une culture de la transparence, de la responsabilité et de la confiance entre tous les acteurs de notre territoire. C'est pourquoi le premier acte fort de notre mandature sera de lancer un audit des finances et du fonctionnement de la Métropole, de ses satellites, de leurs ressources et de leurs dépenses. Fort de ce constat, nous déploierons ensuite une politique ambitieuse pour améliorer concrètement le quotidien de nos administrés et faire rayonner notre territoire.

Ce projet de mandature 2026-2032 sera notre boussole. Il constituera par lui-même une refondation de notre démocratie locale, avec un contrat clair qui lie tous les élus qui s'y reconnaissent. C'est sur cette base que nous projetons notre action pour Bordeaux Métropole.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

01

**UN NOUVEL ACTE DÉMOCRATIQUE
POUR LA MÉTROPOLE**

02

**UNE MÉTROPOLE AU CŒUR
D'UN NOUVEAU PACTE GIRONDIN**

03

**RETROUVER LA MAÎTRISE DES FINANCES
DE LA MÉTROPOLE**

04

**UNE MÉTROPOLE AU SERVICE
DU QUOTIDIEN DES HABITANTS**

05

**UNE MÉTROPOLE À L'AVANT-GARDE
DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES**

06

**UNE NOUVELLE AMBITION
POUR UNE MÉTROPOLE OUVERTE QUI RAYONNE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

01

UN NOUVEL ACTE DÉMOCRATIQUE POUR LA MÉTROPOLE

Pour répondre aux défis historiques qui s'imposent à notre territoire, nous faisons le choix de la clarté et du renouveau. Après les cycles de la cogestion traditionnelle, puis d'une coalition partisane qui a marqué la précédente mandature, nous voulons ouvrir une nouvelle page démocratique.

Notre ambition repose sur une méthode de gouvernance transparente et exigeante : la majorité de projet. L'action publique métropolitaine sera l'expression d'une volonté politique claire, soumise au débat, qui permettra d'identifier la majorité et les responsabilités associées.

Ainsi, ce projet de mandature est soumis au vote du Conseil métropolitain dès l'installation de l'exécutif. Il constitue la boussole de l'action de notre majorité.

Pour le mettre en œuvre, nous instaurerons un exécutif cohérent, directement issu de cette majorité de projet, pour garantir une adéquation entre les orientations votées et leur mise en œuvre sur le terrain. Tous les Maires de Bordeaux Métropole qui votent ce projet se verront attribuer une délégation par le Président pour sa mise en œuvre. En parallèle, nous prenons un engagement de respect mutuel : aucun projet ne sera imposé à un Maire sur le territoire de sa propre commune.

Pour garantir son efficacité, ce projet trouvera sa traduction opérationnelle chaque année lors du vote du budget. Ce rendez-vous sera l'acte politique majeur du mandat. Le budget annuel sera le miroir de nos engagements : il déclinera, de manière concrète et précise, la mise en œuvre de nos priorités pour les habitants de la Métropole, tant sur le plan financier que sur les réalisations de terrain.

Le projet de mandature et les budgets successifs, qui seront préparés en commun avec toutes les composantes de l'exécutif, forment un ensemble cohérent sur lesquels les conseillers métropolitains auront à se positionner. Le périmètre de la majorité métropolitaine sera ainsi défini par l'adhésion à ce projet de territoire, exprimée par le vote de ses principes fondateurs contenus dans le présent projet de mandature et le vote des budgets annuels qui en découlent.

C'est sur ce socle de responsabilité et de cohérence que nous bâtirons l'avenir de Bordeaux Métropole.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

02

UNE MÉTROPOLE AU CŒUR D'UN NOUVEAU PACTE GIRONDIN

La Métropole doit assumer son rôle de locomotive au service d'un aménagement cohérent et durable du département, articulé autour de politiques structurantes : les mobilités, le logement, le développement économique et la transition écologique.

Aujourd'hui, nous choisissons de changer d'échelle et d'affirmer ce rôle moteur en bâtissant un nouveau Pacte girondin entre la Métropole et les territoires qui l'entourent.

Pour sceller ce Pacte, nous proposerons aux Maires et aux Présidents d'intercommunalités du territoire une nouvelle instance de gouvernance dédiée à ces enjeux communs, afin que personne ne soit laissé sur le côté et que nous portions ensemble une politique cohérente d'aménagement du territoire.

Pour que ce Pacte girondin soit une réalité concrète, nous lancerons une réflexion pour déterminer l'outil le plus pertinent pour organiser les mobilités à l'échelle du département.

Nous continuerons à soutenir activement le RER Métropolitain. Il deviendra la colonne vertébrale de nos mobilités. En liant avec fiabilité et rapidité Libourne, Langon, Saint Mariens, Arcachon ou encore le Médoc au centre névralgique de la Gare de Bordeaux, nous créerons une métropole de la proximité. Il doit devenir l'épine dorsale d'un aménagement du territoire réussi.

Nous agirons également en faveur d'un réseau routier fluide et moderne. Cela passe par la poursuite de la transformation de l'usage de la rocade et la défense d'un nouveau projet d'infrastructure capable

de dévier le trafic international pour redonner de la fluidité aux déplacements du quotidien sur notre territoire.

Pour garantir le développement de nos territoires et leur attractivité, nous défendrons avec détermination le projet de LGV vers le sud, dans le respect des engagements initiaux pris par l'ensemble des parties. Nous soutiendrons résolument les investissements de modernisation de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac pour en faire une plateforme de référence, performante et adaptée aux nouveaux enjeux environnementaux.

Enfin, notre fleuve est un trait d'union entre de nombreux territoires. Nous renforcerons nos liens avec le Grand Port Maritime de Bordeaux et nous développerons le transport fluvial et logistique.

Dans le cadre du Pacte girondin, nous proposerons aux exécutifs locaux des territoires autour de la Métropole, de bâtir une politique du logement cohérente avec pour ambition d'assurer un développement harmonieux en particulier autour des dessertes du RER métropolitain. De façon symétrique, notre politique de développement économique de la Métropole s'inscrira dans ce cadre de cohérence avec la politique de mobilité et la politique du logement.

Enfin, dans les domaines de l'eau ou des déchets notamment, la coopération avec les territoires voisins sera approfondie.

Nous nous engageons ainsi à travers ces politiques structurantes à penser les enjeux du développement au-delà des frontières de la Métropole au service d'un aménagement réussi de notre territoire girondin.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

03

RETROUVER LA MAÎTRISE DES FINANCES DE LA MÉTROPOLE

La force d'un territoire se mesure à sa capacité à décider de son propre avenir. Le mandat qui s'est achevé a été marqué par une trajectoire préoccupante de nos finances : la dette de Bordeaux Métropole a doublé, franchissant le cap des 2 milliards d'euros. Cette accélération réduit aujourd'hui considérablement nos marges de manœuvre et fait peser un risque réel sur le financement de nos services publics demain. Pour que Bordeaux Métropole retrouve sa pleine liberté d'action et puisse continuer à investir dans les services rendus aux usagers, nous faisons de la responsabilité budgétaire le socle de notre contrat de mandature.

Définir une trajectoire financière saine est un préalable nécessaire pour aborder les grandes transitions de demain sans peser sur l'avenir des générations futures. Dans un contexte financier contraint, cela implique que tout ne pourra pas être fait simultanément. Nous ferons des choix clairs, assumés et priorisés conformément aux principes exprimés dans le présent projet.

Pour assurer des fondations solides à notre nouvelle ambition métropolitaine, nous engagerons dès les premiers jours du mandat un audit complet des finances métropolitaines et de l'organisation de la Métropole et de ses satellites. Cet examen attentif, auquel seront associés l'ensemble des composantes de l'exécutif, permettra de dresser un état des lieux précis de notre fonctionnement, de notre endettement et de notre structure de coûts.

Sur la base de ce diagnostic, nous nous fixons un objectif de rétablissement de la capacité de désendettement de la Métropole à 9 ans d'ici 2032, contre 10,7 fin 2025 et 2,9 en 2019.

Pour y parvenir, nous mettrons en œuvre un plan d'économies structurelles visant à réduire les dépenses annuelles de fonctionnement de 3% en 2027, puis de 5% d'ici 2032. Nous concentrerons nos dépenses sur les priorités qui changent concrètement la vie quotidienne, en arrêtant des projets sans utilité pour les habitants de la Métropole, et en faisant des économies dans les dépenses de fonctionnement.

Dès notre installation, nous instaurerons un gel immédiat des recrutements, dans l'attente des conclusions de l'audit. Puis, nous engagerons des mesures d'économies par la simplification du fonctionnement de la Métropole, en simplifiant les procédures, en supprimant les doublons et les redondances, en favorisant les mutualisations réelles. Nous engagerons dans cette perspective un plan de modernisation et de transformation de notre administration.

Dans un contexte où la compétitivité de notre territoire est essentielle, nous prenons un engagement de stabilité des taux d'imposition maîtrisés par la Métropole. Ce bouclier fiscal est la garantie que nous finançons notre projet par le sérieux de notre gestion, la recherche constante d'économies et de simplification administrative, sans augmenter la pression fiscale sur les acteurs économiques et les entreprises de notre territoire.

Enfin, dans ce nouvel environnement, nous souhaitons confirmer le partenariat approfondi entre la Métropole et ses 28 communes, par le biais des contrats de codéveloppement (CODEV) et des programmations des Fonds d'Intérêt Communaux (FIC), afin de garantir des aménagements de proximité partout sur le territoire métropolitain, sur la rive droite comme sur la rive gauche.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

04

UNE MÉTROPOLE AU SERVICE DU QUOTIDIEN DES HABITANTS

Notre ambition est de bâtir une métropole sereine et efficace dans tous les domaines des services publics du quotidien. Nous engagerons une transformation profonde de nos interventions pour garantir un cadre de vie sain, fluide et sécurisé à chaque habitant.

La première priorité du quotidien sur laquelle nous nous engageons pour obtenir des résultats rapides est celle de la propreté. Nous repenserons l'organisation sur le terrain de cette mission essentielle au cadre de vie, avec un objectif de plus grande proximité des équipes, et mobiliserons les outils les plus innovants pour une plus grande efficacité. Nous renforcerons nos efforts en matière de tri sélectif, notamment dans l'espace public, et d'économie circulaire. Nous porterons une attention particulière à la lutte contre les dépôts sauvages et à l'identification des contrevenants. L'objectif de réduction de production des déchets restera notre priorité et une attention particulière sera portée à notre réseau de déchetteries et aux autres modalités de gestion des encombrants.

Le deuxième engagement que nous prenons est celui de la qualité et l'entretien des trottoirs. Au cœur de la mission de la Métropole, il s'agit d'une avancée indispensable pour favoriser la marche et permettre l'accessibilité de tous. Nous instaurerons une règle d'or pour tous nos chantiers : désormais, les opérations d'aménagement significatives ou de requalification de l'espace public financées par la Métropole intégreront un plan de réfection totale et de mise en accessibilité des trottoirs attenants. Chaque aménagement sera conçu pour garantir un cheminement fluide et sécurisé aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec poussettes et à nos aînés.

Nous renforcerons l'action de la Métropole dans le domaine de la sécurité. Ainsi, nous expérimenterons une politique de sécurité renforcée dans l'ensemble de nos réseaux de transports. Notre action se traduira par une présence humaine accrue de médiateurs et d'agents de sécurité, appuyée par une vidéoprotection modernisée. L'objectif est de garantir la sérénité de chaque voyageur et de lutter avec une fermeté absolue contre toutes les formes d'incivilités et de harcèlement, à toute heure du jour et de la nuit.

Nous engagerons dès le début de la mandature un examen approfondi de l'opportunité de création d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU) à l'échelle de la Métropole pour mutualiser les moyens de protection pour une surveillance cohérente des grands axes et des équipements métropolitains, tout en offrant un appui précieux aux communes qui souhaiteraient renforcer la sécurité de leurs habitants.

Au-delà du cadre de vie, nous répondrons aux difficultés de logement qui touchent un grand nombre d'habitants de la Métropole et impactent fortement leur pouvoir d'achat, par une politique volontariste.

Il s'agit de construire plus, plus vite et mieux, pour que chaque métropolitain puisse se loger dignement selon ses moyens ce qui suppose une politique foncière ambitieuse et de mobiliser tous les produits disponibles. Cet engagement s'accompagne d'un plan d'urgence pour le logement étudiant et d'une adaptation systématique de notre bâti au vieillissement de la population. Nous agirons avec pragmatisme pour transformer les bureaux vides en habitats dans chacune de nos communes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

Pour construire ou réhabiliter plus vite, nous simplifierons les procédures en supprimant les normes locales inutiles qui renchérissent les coûts et freinent les projets. Le « permis d'innover » deviendra la règle pour débloquer les programmes de qualité. Cette efficacité nouvelle passera par un audit immédiat des différents opérateurs de la Métropole afin de supprimer les doublons administratifs et d'accélérer la sortie des programmes. Nous mobiliserons enfin l'ensemble de la filière, des réseaux bancaires aux promoteurs, pour lever les verrous financiers qui paralysent aujourd'hui la construction et redonner de l'air au marché immobilier local.

Notre urbanisme sera le garant de la dignité et de l'équilibre entre nos territoires. En cohérence avec le nouveau Pacte girondin, nous lancerons le grand projet d'aménagement de Bordeaux Nord et tiendrons nos engagements sur les onze Projets de Renouvellement Urbain pour offrir un cadre de vie d'excellence sur chaque rive. La lutte contre l'habitat indigne sera poursuivie.

Enfin, au carrefour de l'enjeu du cadre de vie et de la politique du logement, nous porterons une vision ambitieuse pour les transports.

Ainsi, nous investirons dans le tramway de nouvelle génération avec un triple objectif : plus fiable, plus fréquent et de plus grande capacité. Le déploiement de nouvelles rames rénovées et agrandies permettra d'augmenter significativement la capacité d'emport sur les lignes saturées. Nous engagerons les études nécessaires pour créer de nouvelles liaisons structurantes liant directement la rive gauche et la rive droite par le tramway, notamment sur le pont Jacques Chaban-Delmas, renforçant ainsi l'unité physique de notre territoire. Nous poursuivrons le développement des bus express et des parkings relais.

Nous veillerons également à résorber les problématiques de la mobilité du quotidien dans tous les territoires de la Métropole, notamment ceux à l'extérieur de la rocade et qui souffrent d'une congestion routière importante et continue.

Nous poursuivrons également la politique de résorption des discontinuités cyclables et des points noirs de sécurité.

Enfin, nous renforcerons la résilience alimentaire de la Métropole en développant l'agriculture périurbaine, notamment au Parc des Jalles.

Dans la mise en œuvre de ces politiques, nous veillerons à ce que le cadre de vie qui en découlera contribue à l'amélioration de la santé publique dans nos villes. À ce titre, nous poursuivrons notamment les projets de végétalisation ainsi que la création d'espaces verts de qualité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

05

UNE MÉTROPOLE À L'AVANT-GARDE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

Notre territoire doit devenir le laboratoire des solutions de demain, où la transition écologique n'est pas vécue comme une contrainte, mais comme une opportunité de moderniser notre cadre de vie et de protéger durablement nos ressources : performance énergétique, préservation des ressources en eau et espaces verts de qualité.

Ainsi, nous ferons de l'eau notre priorité stratégique. L'eau est le défi majeur du XXI^e siècle et notre Métropole doit prendre toute sa part dans ce défi. Notre politique de l'eau s'accompagnera ainsi d'une attention renforcée sur la préservation de la ressource, notamment par la protection des champs captant et une gestion durable des prélèvements. Pour atteindre cet objectif, nous lancerons deux campagnes simultanées pour réduire les déperditions et renforcer la réutilisation de cette ressource. D'une part, nous engagerons un plan massif de détection et de réparation des fuites sur notre réseau pour réduire drastiquement les pertes d'eau potable. D'autre part, nous avons également l'ambition de devenir la première métropole de France sur le recyclage des eaux usées. En déployant des solutions technologiques de pointe, nous transformerons nos eaux traitées en une ressource précieuse pour les besoins industriels et les services urbains de notre Métropole. De plus, nous généraliserons la récupération des eaux pluviales à l'échelle du territoire. Que ce soit pour le nettoyage de nos rues ou l'arrosage de nos espaces verts, nous substituerons systématiquement l'utilisation de l'eau potable par des eaux récupérées et traitées, afin de protéger nos nappes phréatiques. Il nous faudra également répondre au défi du mur d'investissement pour la mise aux normes des stations d'assainissements et de l'enjeu des nouveaux traitements pour réduire l'exposition des populations à la pollution. Enfin, la lutte contre les inondations mise en œuvre notamment à travers la GEMAPI devra être poursuivie avec constance et persévérance pour protéger nos territoires vulnérables le long du fleuve.

Afin d'atteindre nos engagements dans la lutte contre le changement climatique, nous nous engagerons également dans la décarbonation de nos modes de vie.

La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu majeur, autant pour son impact sur l'environnement que sur les économies qu'elle permet de générer. Nous lancerons un programme prioritaire sur les bâtiments recevant du public, avec un objectif de réduction de 30% de la consommation énergétique. En isolant mieux nos structures, nous réduisons les factures de chauffage de la collectivité tout en garantissant aux usagers un confort optimal en hiver comme lors des pics de chaleur estivaux. Cette sobriété sera couplée au déploiement de panneaux photovoltaïques sur nos toitures publiques et nos parkings, ainsi que la poursuite du développement de réseaux de chaleur pour produire une énergie peu chère et décarbonée.

Pour accompagner les familles dans la transition énergétique et leur redonner du pouvoir d'achat, nous souhaitons mettre fin à la complexité administrative en créant une plateforme d'accompagnement de proximité pour accompagner les demandeurs, du montage des dossiers de subvention à la sélection d'artisans certifiés.

Nous accompagnerons aussi la décarbonation des mobilités, avec un plan de déploiement de bornes de recharge électrique sur l'ensemble du territoire, facilitant ainsi la transition pour tous les foyers.

Enfin, afin d'accélérer l'électrification des usages et de renforcer notre indépendance énergétique, nous soutiendrons résolument le projet d'EPR 2 du Blayais, qui est également un vecteur de développement économique pour notre territoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

06

UNE NOUVELLE AMBITION POUR UNE MÉTROPOLE OUVERTE QUI RAYONNE

Bordeaux Métropole doit redevenir un moteur de croissance et d'influence et intégrer le trio de tête des métropoles régionales dans les dix prochaines années. Nous portons une politique d'attractivité assumée. Notre territoire possède des atouts formidables, avec un réseau dense de commerces, d'artisans, de services et d'industries. La diversité des formes entrepreneuriales, des secteurs traditionnels et de l'ESS, doit être encouragée.

Nous soutiendrons nos forces vives et nos industries de pointe pour attirer les investisseurs et retenir les compétences stratégiques. Nous continuerons également d'accompagner le développement du MIN de Bordeaux Brienne, la réhabilitation du Parc des Expositions et poursuivrons le travail engagé sur nos OIM (Bordeaux Aéroport, Bordeaux Inno Campus et Arc rive droite) et OIN Bordeaux Euratlantique.

Nous lancerons aussi un programme dédié à l'accueil des talents et des entreprises stratégiques, afin de faire de notre Métropole la destination prioritaire des porteurs de projets à haute valeur ajoutée.

Ce programme sera complété par une ambition nouvelle en faveur de la recherche et de l'innovation. Nous ferons de notre Métropole une place forte et attractive, de dimension européenne, en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur en positionnant notre territoire comme leader dans la conduite des évolutions et des synergies nécessaires.

Pour sceller ce pacte avec le monde économique, nous organiserons une rencontre annuelle de référence. Ce rendez-vous majeur réunira chefs d'entreprises, investisseurs et décideurs pour aligner nos forces et anticiper les grandes mutations économiques, technologiques et industrielles.

Nous serons le partenaire indéfectible de nos filières stratégiques : l'Aéronautique, le Spatial et la Défense (ASD), la santé, le numérique et bien sûr la filière viticole. Notre objectif est de bâtir un écosystème de premier plan où les projets industriels les plus ambitieux trouvent les conditions idéales de leur développement.

Nous investirons massivement pour devenir un pôle de référence européen en IA et en numérique souverain. En intégrant ces technologies au cœur de nos services publics et de nos entreprises, nous attirerons les talents les plus pointus du monde entier pour inventer ici la métropole de demain.

Notre politique de rayonnement et d'attractivité aura également pour objectif de faire de notre Métropole une référence en matière de sport et de vie culturelle.

Ainsi, nous assumerons pleinement la compétence métropolitaine sur le sport de haut niveau. Notre priorité sera de doter la Métropole d'une grande salle multisports d'envergure internationale. Cet équipement structurant offrira enfin à l'élite sportive, féminine comme masculine, les moyens matériels et l'écrin qu'elle mérite pour performer au plus haut niveau et faire rayonner nos couleurs.

Notre Métropole s'engagera également dans le développement d'équipements culturels métropolitains, visibles, attractifs et accessibles au plus grand nombre.

Enfin, dans une logique de promotion de notre territoire, nous porterons une politique touristique ambitieuse, centrée sur l'excellence de notre patrimoine et de notre art de vivre. Le tourisme métropolitain doit être un vecteur de richesse et d'emplois, valorisant notre identité singulière tout en restant au service de l'équilibre du territoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

Parce que l'action publique exige de la lucidité, ce projet de mandature constituera notre socle, mais il ne sera pas figé. Nous saurons l'adapter avec agilité aux évolutions des réalités institutionnelles, économiques ou sociales, afin de toujours garantir l'intérêt supérieur de nos administrés et la solidité de nos trajectoires financières.

En 2032, Bordeaux Métropole aura conforté sa stature de métropole européenne pionnière, souveraine et profondément humaine. Nous aurons prouvé qu'avec de l'audace et une gestion responsable, un territoire peut se réinventer pour offrir à sa jeunesse et à ses talents un horizon de réussite, et à ses habitants une qualité de vie inégalée.

Cette ambition ne restera pas théorique : nous rendrons compte chaque année de l'avancée de notre projet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026



Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
T 05 59 99 84 84
bordeaux-metropole.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300316-20260424-lmc1116447-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026
Publication : 24/04/2026

© J.-B. Menges

